

ROT DERO SUMMER 23

**MAIS À QUOI
SERT LE
SGRF ?**



ROT DERO SUMMER 23

MAIS À QUOI SERT LE SGRF ?



Lors de la commission rotation qui a eue lieu le 23 février 2023, l'Intersyndicale PNC tout comme les autres syndicats PNC ne s'est pas prononcée sur le choix des rotations dérogatoires.

L'Entreprise a de plus, lors de communications multiples, annoncé qu'elle s'appuierait sur les recommandations du comité Gestion Risque Fatigue (SGRF) pour définir les 4 escales concernées.

Or sans concertation aucune entre les différents interlocuteurs, **les services de Production PNC ont imposé les escales SGN,EZE,DFW et IAH allant à l'encontre des préconisations du SGRF et donc de la sécurité des vols.**

Nous avons alerté notre DRH PNC dès connaissance de ce choix. La réponse donnée n'ayant aucun sens et aucune justification, nous a amené à écrire à la Directrice Générale d'AIRFRANCE, Mme Rigail, (voir lettre jointe).

Nous sommes à ce jour sans réponse à notre courrier, montrant encore une fois le manque de considération de l'Entreprise envers la population PNC et que la sécurité des vols n'est pas la priorité de nos dirigeants !!!!

Mme La Directrice : **Arrêtez de nous abreuver de communication, agissez et soyez cohérente avec vos écrits.**

L'INTERSYNDICALE PNC



Anne RIGAIL
Directrice Générale Air France
45, rue de Paris
95747 Roissy CDG Cedex

Roissy, le 01 mars 2023

Objet : Rotations dérogoires et SGRF

Madame la Directrice Générale,

Lors de la commission des rotations longs courrier pour la saison Été 2023, l'Entreprise a confirmé que le choix des rotations dérogoires prendrait en compte les préconisations du SGRF PNC.

Comme vous le savez, nos conditions de travail sont régies par note de Direction faute d'avoir trouvé un compromis par accord collectif PNC fin octobre 2022. Par conséquent, les dispositions contractuelles liées au choix des rotations dérogoires sont caduques. Elles relèvent de votre seule responsabilité

L'International Air Transport Association (IATA) et l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), ont mis en place ce système de gestion des risques de fatigue (SGRF) car une meilleure connaissance de la fatigue permet **d'améliorer la sécurité des vols** à un moment où la fatigue est de plus en plus citée comme un facteur contribuant à des **accidents**.

Dans ce cadre, les rotations TNR, BLR, IAH et DFW ont été identifiées comme les moins impactantes par le comité SGRF (Compte-rendu en date du 09/02/2023)

Cependant, les services de production PNC ont ignoré ces recommandations et choisi comme rotations dérogoires pour la saison Été 2023 : SGN, EZE, DFW et IAH. Choix dont l'arbitrage est cyniquement et strictement économique mais loin des objectifs liés au SGRF et donc à la sécurité des vols.

Nous portons à votre attention le fait que EZE et SGN sont des rotations aux vols longs et pénibles dont le TSV est au-delà de 14h30, avec des spécificités particulières à chacune d'entre elles (type avion, décalage horaire important, vol de nuit...).

Le vol EZE présente un état d'acclimatation défavorable aux phases critiques et comporte une étape retour de nuit, vol de 13H pendant la période 2h/6h qui correspond à la phase basse du rythme circadien.

Le vol SGN (vol de 14H à l'aller et 15h au retour) présente les mêmes caractéristiques.

Les menaces telles que la survenue d'épisodes de somnolence en phase critique (décollage et atterrissage) peuvent engendrer une diminution de la conscience de la situation et une altération de la communication.

Une publication SGRF du 25/04/2022 diffusée à tout PNC précise que la fatigue est omniprésente dans le métier du PNC. Le SGRF, en concertation avec les services de l'entreprise dont le programme et la production s'appliquent par anticipation et chaque fois que possible à en réduire l'influence.

Nous déplorons l'incohérence constatée entre les écrits et les actes. Aucune concertation n'a eu lieu avec le comité SGRF qui est de toute évidence un comité, certes obligatoire, mais fantôme.

C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir demander aux services de production PNC de revoir leur positionnement en prenant en compte non seulement nos arguments mais aussi les directives du comité SGRF.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Madame la Directrice Générale, en nos sincères salutations.

Marc LAMURE

Secrétaire Général UNSA Aérien Air France

Jean-Michel COURTOIS

Secrétaire de section SNPNC/FO AF